



Comité de Quartier du Coteau

Prochaine réunion le mardi 13 février 2018 à 20h30, école du Coteau

Compte-rendu de la réunion de votre comité de quartier du 11 octobre 2017 à l'école du Coteau :

Pour la Municipalité : Robert Orusco et Sylvie Chevallier (élus), Claire Lemeunier (responsable du développement social urbain), et Jean-Paul Notte (chargé de mission prévention/sécurité)

I. Présentation et Echanges avec les habitants :

Un tour de présentation est réalisé et de nombreuses questions, suggestions, problèmes sont soulevés par l'ensemble des habitants.

- **Rue du Lunain** : De nombreux riverains font état du parking sauvage de véhicules engendrant des difficultés de circulation et de sécurité et du manque de places de stationnement.
Une réunion sera organisée avec les services techniques pour consigner les difficultés de circulation, de stationnements et les solutions qui peuvent être apportées (évaluation des travaux déjà réalisés et améliorations envisageables).
- **Croisement rue Emile Zola et Boulevard de la Vanne** : Problème de signalétique et vitesse excessive de nouveau signalée (quid de la mise en place d'une zone 30)
- **Sentier des Garennes** : La végétation a été taillée, il reste à reboucher une tranchée existante qui semble être dangereuse pour les piétons.
- **Végétaux de particuliers** : Il est instamment demandé à chacun d'entretenir sa végétation (taillage des dépassements sur la voie publique) afin d'apporter confort et qualité de vie à chacun des citoyens. Il est évoqué la possibilité d'insérer un rappel de ces obligations d'entretien dans le journal de la Ville.
- **Ramassage des végétaux** : Pour le confort de tous, il est instamment demandé aux habitants de respecter les jours de ramassage des végétaux. Il est rappelé que cela donne une image négligée de nos trottoirs et incite les extérieurs à déverser leurs poubelles sur notre commune. Constat valable dans tous les quartiers de la ville.
- **Ramassage des encombrants** : Il est demandé aux habitants, comme pour les végétaux, de consulter et respecter les dates de passage pour les dépôts et ramassage des encombrants.
- **Rue des vignes débouché de la rue de la Fontaine couverte** : Pas de projets immédiats de modification du double sens. A terme, il peut être question d'un sens unique avec / ou ralentisseur. Une réunion sera organisée avec le service de la Ville et le Territoire pour définir la solution adéquate concernant la sécurité. Attente de concertation. Des problèmes de circulations sont de nouveaux évoqués, des habitants pensent que le maintien d'une circulation à double sens semble inadapté et dangereux.
- **Rampe Fontaine** : La demande a été transmise au Territoire qui en a la compétence, et la Mairie devancera sûrement les travaux afin d'apporter la meilleure sécurité aux personnes utilisant ce trajet.
- **Sentier Defait : Absence de rampe dans les escaliers**. La demande est justifiée, elle a été transmise au Territoire qui en a la compétence, mais en l'absence d'intervention de cette dernière, la ville va voir pour en installer une afin de sécuriser l'utilisation de cette voie (en attente donc). Pour les nuisances du sentier Defait (véhicules garés sur le trottoir), il est rappelé qu'il convient de faire appel à l'intervention de la police municipale.
- **Eclairage du sentier des Goichères** : l'éclairage a été installé, mais ne fonctionne pas en raison d'un mauvais branchement. Il est indiqué qu'une solution sera apportée au plus vite.
- **Rue de la Pléiade** : La rue est actuellement en sens unique avec une aberration sur la signalisation (panneau de sens interdit en bas de rue et panneau de double sens prioritaire au véhicule descendant en haut de rue). Par sécurité et fluidité, de nombreux habitants souhaitent la remise en circulation dans les deux sens. Pour mémoire, la chaussée (au droit du 39 de la même rue) a subi un effondrement lors de l'ouverture d'un chantier de construction, des procédures d'expertises auxquelles la Mairie ne prend pas part seraient actuellement en cours pour déterminer les responsabilités des intervenants. La signalisation de circulation sera toutefois revue rapidement.
- **Dés herbants** : La Mairie répond que les produits utilisés sont conformes à la législation en vigueur et va s'assurer de la composition auprès des services, puis en informera les habitants.
- **Bld de la Vanne sud (au niveau du 309)** : Des habitants font remarquer une importante pousse de végétaux sauvages sur le trottoir, ce qui gêne le passage. La Mairie n'est pas au courant et nous répondra dès qu'elle aura visualisé le trottoir concerné.

II. Projets immobiliers SIER-HARMAND et au 10 rue des Vignes

Un recours des riverains et de l'association des riverains du Coteau est lancé pour sensibiliser la Mairie, sur :

- Incidence sur les rues avoisinantes et l'extension de l'école « Le Coteau »
- Incidence sur la circulation et la sécurité
- Inquiétude des riverains sur la densification de population de ce quartier et la disparition des espaces boisés.
- Crainte des habitants de voir la ville se bétonner, il a été suggéré instamment de trouver le meilleur compromis et le juste milieu pour assurer la qualité de la ville et de la vie des habitants.

Au 10 rue des Vignes, un nouveau projet immobilier privé inquiète les voisins immédiats. A suivre.... Les habitants craignent une dénaturation du Coteau avec tous les programmes immobiliers en cours et à venir.

III. Jardin panoramique

Forage d'un puits de sécurité en bas du jardin panoramique dans le cadre du Grand Paris Express.

Il est prévu la pose d'un panneau pour atténuer les nuisances sonores autour du chantier.

IV. Circulation – Signalétique – Sens interdits

Une réunion sera organisée avec les animateurs du comité du Coteau pour étudier les incohérences relevées.

Nombreux sont les habitants à se plaindre de la circulation, la vitesse, le stationnement, la signalétique. Les différents points seront étudiés lors de cette réunion.

V. Extension du groupe scolaire du Coteau

La programmation des travaux a été votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 28/09/2017. Plus d'informations (approbation du programme et désignation du jury de concours) sont accessibles dans les comptes rendus des séances du Conseil Municipal disponibles sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/vie-municipale/150-conseil-municipal>).

VI. Présentation des ateliers citoyens :

Gare : il a été essentiellement évoqué l'intermodalité (stationnement, circulation piétonne, vélo...)

Rives de Bièvre : Présentation du sentier des Blanchisseries, la montée des Vignes, rue Etienne Dolet, vers la citadelle ainsi que la création d'une ferme pédagogique.

Esplanade devant le Théâtre : Aménagement paysager annoncé comme très intéressant en termes de convivialité. La fin des travaux est prévue pour fin 2017/début 2018.

Stationnement payant et procès-verbaux : A compter du 1^{er} Janvier 2018, chaque commune a l'obligation de gérer son stationnement (détermination des prix du stationnement et des montant de l'infraction en cas de non-paiement), la Ville a mis en place un atelier sur le sujet auquel participent des habitants.

Gare de l'I.G.R. : Pas de nouvelles particulières depuis la dernière présentation. Le comité de quartier avait demandé à pouvoir faire partie du comité de suivi des travaux, il reste dans l'attente d'un retour (relance a été faite).

Pollution chimique : Rue Gabriel Péri, au niveau immeubles ICADE. Terrain clôturé dans l'attente de dégager une poche polluante résiduelle enterrée assez profond sur le site de l'ancien pressing industriel. (Remontée de perchloroéthylène. Au moins deux ans de travaux de dépollution à venir).

VII. Autres points à l'ordre du jour de la réunion

Vide grenier : Prochain vide-greniers prévu en mai et date à reconfirmer.

Descente aux lampions : Date à préciser avec la Mairie et la Préfecture pour être en conformité avec la prévention sécurité.

"La présentation complète de cette réunion est disponible sur le blog du comité de quartier dans la rubrique «*présentation des réunions*». Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : www.cdg-coteau-cachan.fr"

Pour contacter le comité de quartier, par courrier : 17 rue des Vignes, par email : coqcot@gmail.com

Faites nous part de vos remarques, de vos suggestions. Joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom.....Prénom.....Email.....

Suggestions :